

# De l'autre côté de l'Afrique

## La veille agricole

N°18/2021 du 03/05/21

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



## COVID-19

- **Zone AEOI – Le nombre de nouveaux cas diminue fortement.** Après une première décreue la semaine précédente (- 17,5 %), le nombre de nouveaux cas hebdomadaires diminue fortement en AEOI (+ 11 792 contre + 22 697 la semaine passée, soit une diminution de -48,0 %). Le nombre de nouveaux cas continue à baisser au Kenya et en Ethiopie (+ 3 735 et + 7 017 respectivement, contre + 5 031 et + 10 719 la semaine précédente). Le nombre de nouveaux cas augmente par contre en Ouganda où le « *variant indien* » a été détecté pour la première fois cette semaine (+ 332 contre + 235 la semaine précédente), aux Seychelles (+ 432 contre + 336) et aux Comores (+ 79 contre + 4).
- **Kenya – Allègement des mesures de restriction.** A l'occasion de son allocution du 1<sup>er</sup> mai, le Président Kenyatta a annoncé l'allègement des mesures mises en place fin mars. Les restrictions de déplacements entre comtés et la fermeture des restaurants sont ainsi levées. Le couvre-feu débutera à nouveau à 22h (au lieu de 20h) pour se terminer à 4h. Les écoles réouvriront le 10 mai. Kenya Airways a par ailleurs annoncé la reprise des vols intérieurs à destination de Mombasa et de Kisumu.

## Points notables d'actualité générale

- **Kenya, Tanzanie – Les 2 pays s'accordent sur la construction d'un oléoduc.** A l'occasion de la visite de la nouvelle Présidente tanzanienne, Samia Suhulu Hassan, au Kenya, les ministères de l'énergie des deux pays ont signé un MoU devant permettre la construction d'un oléoduc entre Dar es Salaam et Mombasa. Celui-ci permettra au Kenya d'importer du gaz naturel depuis la Tanzanie. La découverte d'un gisement au large des côtes tanzaniennes en 2016 a porté à 1 600 Mds de m<sup>3</sup> le volume des réserves prouvées de gaz naturel du pays. Si une partie est destinée à la consommation interne (le gaz naturel représentait 65,7 % de la production électrique tanzanienne en 2019), la Tanzanie cherche également à développer les exportations.
- **Kenya – Kenya Airways s'associe à une société de logistique basée au Royaume-Uni pour proposer des services de drones.** La compagnie aérienne a signé cette semaine un protocole d'accord avec Skyports pour collaborer au lancement d'opérations par drone dans le pays. Cette annonce intervient quelques mois après que l'autorité de régulation, la Kenya Civil Aviation Authority (KCAA), a légalisé l'utilisation de drones dans le pays. Plusieurs entreprises se seraient dorénavant et déjà positionnées sur ce nouveau segment, telles que Astral Aviation, Adriana et Drone Space.
- **Tanzanie – Lancement du plan Mara River Basin Water Allocation Plan (WAP) à Mwanza le 1<sup>er</sup> mai.** Le plan est issu d'une collaboration entre le Ministère de l'Eau et le Lake Victoria Water Basin Board (LVBWB). Il entend réguler l'allocation de l'eau du bassin dans une double perspective de préservation de l'environnement et de développement socio-économique. Il fait suite à un MoU entre le Kenya et la

Tanzanie signé en 2015, qui prévoyait entre autre l'établissement d'un cadre coopératif pour la gestion durable des ressources en eau du bassin. Le fleuve Mara traverse la réserve du Maasai Mara au Kenya et le parc national de Serengeti en Tanzanie et se jette dans le lac Victoria du côté tanzanien. La forte croissance démographique du bassin pèse sur la disponibilité des ressources en eau et attise les conflits d'usage.

- **Ouganda – Le pays pourrait demander un allègement de sa dette.** Selon une déclaration du 26 avril du Ministre des finances, Matia Kasaija, l'Ouganda pourrait prochainement approcher ses principaux créanciers, notamment la Chine et la Banque Mondiale, pour négocier une suspension des remboursements de ses prêts, sans préciser si cette démarche s'inscrirait dans le cadre de l'initiative de suspension du service de la dette lancée par le Club de Paris et G20, en réponse à la crise sanitaire. En 2020, la dette publique ougandaise a bondi à 18 Mds USD, soit une hausse de 35 % par rapport à l'année précédente, alimentée par de nouveaux emprunts destinés à couvrir les pertes de recettes et les mesures prises pour lutter contre la COVID-19. Les créanciers extérieurs détiendraient aujourd'hui les 2/3 de la dette du pays. Pour mémoire, l'Ouganda avait bénéficié, au cours de la décennie 2000, d'un allègement important de sa dette extérieure, dans le cadre des initiatives PPTE (pays pauvres et très endettés) et IADM (initiative d'allègement de la dette multilatérale). Depuis, la dette a considérablement augmenté, principalement auprès de la Chine, pour financer le développement des infrastructures, notamment.
- **Burundi – Entretien de Jean-Baptiste Lemoyne avec Albert Shingiro, ministre des affaires étrangères et de la coopération au développement.** Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie, s'est entretenu le 28 avril avec Albert Shingiro, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération au développement de la République du Burundi. Jean-Baptiste Lemoyne et Albert Shingiro ont échangé sur les relations entre les États-membres de l'Union européenne (UE) et le Burundi, au travers des engagements mutuels pris dans le cadre de la feuille de route conjointe UE-Burundi d'avril 2021. Cet entretien a permis d'aborder des sujets liés à la promotion de la bonne gouvernance, à l'amélioration du climat des affaires et au respect des droits de l'Homme au Burundi, et d'évoquer la situation régionale dans les Grands Lacs. Les échanges ont porté également sur la coopération bilatérale en matière d'éducation et de santé grâce à l'action engagée par l'Agence française de développement (AFD) au Burundi.
- **Somalie – Les législateurs votent l'annulation du prolongement du mandat présidentiel de 2 ans.** Le Président Mohamed Abdullahi « Farmajo » a présenté à l'Assemblée du peuple somalien le 1<sup>er</sup> mai une motion pour reprendre les négociations devant mener à l'organisation d'élections, qui a été adoptée. Son Premier Ministre Mohamed Roble a été chargé de l'organisation du scrutin. De ce fait, le Président renonce à l'extension de 2 ans de son mandat votée par l'Assemblée le 12 avril dernier, permettant de renouer le dialogue avec l'opposition. Ces décisions interviennent après que des violences ont éclaté à Mogadiscio entre les forces gouvernementales et l'opposition, faisant au moins 3 morts. La prolongation du mandat présidentiel avait également été condamnée par l'Union Africaine la semaine précédente.

## Actualités agricoles

---

- **Kenya, Afrique – Ouverture d'un centre de formation à Nairobi pour former les responsables agricoles africains.** Le 27 avril, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), l'African Management Institute (AMI) et Policy LINK (USAID) ont annoncé la création du Centre for African Leaders in Agriculture (CALA) avec l'appui financier de la KfW Development Bank. Le centre proposera un programme de formation sur 16 mois axé sur la sécurité alimentaire et la durabilité en Afrique. Le programme mettra également en avant les principes agro-écologiques comme permettant de contribuer à une agriculture et une production alimentaire durables, et à des systèmes alimentaires résilients face aux impacts croissants du changement climatique. Le programme s'appuiera notamment sur des formations en ligne et du coaching, et s'adressera aussi bien à des représentants publics qu'à des acteurs du secteur privé ou de la société civile. Au cours des trois premières années, 2 programmes de formation se succéderont et permettront de former 2 cohortes de 80 dirigeants environ. Le premier programme, ouvert à candidatures, débutera en août 2021 et s'adresse aux dirigeants de 8 pays : Ethiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Nigéria, Rwanda, Tanzanie et Ouganda.

- **Kenya – Une stratégie à 5 ans pour le soja.** Créé début 2020, le *Soya Bean Consortium*, qui regroupe différents acteurs de la filière soja au Kenya, élabore une stratégie à 5 ans (2021-2026) visant à améliorer l'accès des agriculteurs à des variétés de soja de qualité. Les entreprises semencières devraient ainsi jouer un rôle clé dans ce cadre. Plusieurs axes stratégiques seraient identifiés tels que le développement et la diffusion des technologies, la fourniture des semences de qualité, la conduite de recherches sur les ravageurs et les maladies, la diffusion des connaissances auprès des différentes parties prenantes, le renforcement des capacités de production et de commercialisation des semences, la réalisation des essais et des sélections variétales.
- **Rwanda – Reprise de la construction du Centre d'excellence pour la mécanisation de l'agriculture.** Les travaux de construction, d'un coût de 12,2 MUSD, ont repris après l'arrêt lié à des difficultés financières. Ce centre, dont la construction avait initialement été lancée en 2017, a vocation à promouvoir la recherche et encourager la production locale de machines agricoles, adaptées aux sols et à la topographie rwandais. Ce centre a également vocation à suivre la certification des machines agricoles importées sur le marché rwandais. Cela devrait permettre au Rwanda d'atteindre son objectif de mécaniser 50 % du secteur agricole d'ici 2024, contre 27 % actuellement. Le centre devrait ouvrir ses portes en juin 2022.
- **Somalie – La France mobilise 1 M€ pour soutenir les pratiques agro-écologiques des communautés agropastorales.** Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'Aide Alimentaire Programmée (AAP), la France a alloué une subvention d'1M€ à un consortium d'ONG investies en Somalie et composé d'*ACTED Somalia*, d'*Action contre la Faim* (ACF) et du *Secours Islamique de France* (SIF). Les financements soutiendront la mise en œuvre d'actions à destination des communautés agropastorales pour améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et les revenus des populations vulnérables tout en préservant les sols et les ressources naturelles par la promotion de pratiques agro-écologiques.
- **Madagascar – Plus de 1000 bêtes abattues dans le cadre de la lutte contre la Fièvre de la Vallée du Rift (FVR).** Depuis la réapparition de la Fièvre de la Vallée du Rift (FVR) à Madagascar il y a quelques semaines, le nombre de bovins et de petits ruminants contaminés ne cesse d'augmenter. 4000 animaux infectés (1700 bovins et 2300 ovins/caprins) auraient doré et déjà été recensés, dont 1000 auraient été abattus. Au total 14 districts seraient désormais touchés, dont 5 particulièrement. Des mesures d'acheminement et de distribution de médicaments vétérinaires sont mises en place dans les districts touchés et près de 3000 animaux auraient été soignés dans ce cadre. La circulation des animaux est interdite dans et en dehors de ces districts. Des actions de sensibilisation des éleveurs et des consommateurs sont par ailleurs en cours. Les contrôles à l'entrée des abattoirs et dans les boucheries seraient également renforcés.

## Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

- **Kenya, USA – L'administration de Joe Biden confirme la volonté des Etats-Unis d'achever les négociations sur l'accord de libre-échange (ALE) avec le Kenya.** Débutées durant le mandat du Président Donald Trump, les négociations reprennent désormais après avoir été mises en suspens lors du changement d'administration en janvier 2021. Lors d'un voyage virtuel au Kenya, le secrétaire d'Etat Antony Blinken, a annoncé vouloir accroître le commerce et les investissements avec le Kenya et que l'ALE faisait l'objet d'un « examen très, très actif ». Le Kenya espère signer l'accord avant l'expiration de l'arrangement actuel dans le cadre de la loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (Agoa), qui permet à 40 pays d'Afrique subsaharienne d'exporter jusqu'à 6 000 produits vers les États-Unis sans droits de douane ni quotas jusqu'en 2025.
- **Tanzanie – Le résultat net de Tanzania Breweries Public Limited Company (TBL Plc), le plus grand brasseur du pays, a chuté de 40 % en 2020.** Le résultat net est passé de 64,8 MUSD en 2019 à 38,4 MUSD en 2020. Le chiffre d'affaire du groupe a aussi diminué de 6,2 % en 2020. Selon un communiqué, cette faible performance est imputable au contexte sanitaire mondial qui a principalement impacté les ventes du groupe en avril et mai 2020. En conséquence, les dépenses d'investissement ont été moindres en 2020 (17,1 MUSD contre 27,7 MUSD en 2019). L'entreprise est détenue par Anheuser-Busch InBev, un groupe brassicole belge. Elle emploie 1375 employés et est cotée au Dar Es Salam Stock Exchange Market.

- **Kenya – Chute de 19% de la production de café en janvier.** Le secteur du café au Kenya connaît ces dernières années une diminution constante des quantités produites et exportées. Les dernières données du Kenya National Bureau of Statistics (KNBS) montrent que les quantités exportées ont chuté de 19% à 2 130 T en janvier 2021 contre 2 639 T en 2020. Les niveaux de production ont culminé à 130 000 T/an à la fin des années 80 alors qu'elles se situent actuellement autour de 40 000 T/an. Le secteur fait actuellement l'objet de plusieurs réformes visant à renforcer ses performances. Il est notamment soutenu par un programme de revitalisation financé par la Banque Mondiale à hauteur de 1,5 Mds KES (soit environ 11,5 M€).
- **Ethiopie – Lancement d'une nouvelle usine de transformation de lait de chamelle.** Fort d'un investissement de 70 M Br (1,4 M€), soutenu pour moitié par la Banque de Développement Ethiopienne (DBE), l'entreprise Khelif Milk Processing Industry (KMPI) s'apprête à démarrer la production dans son usine de Fafen, à 30 km de Jijiga, la capitale de l'Etat régional de Somalie. L'usine pourra traiter jusqu'à 16 000 L de lait de chamelle par jour. La moitié de la production devrait être vendue sur le marché local, l'autre moitié sera destinée à l'export (Somalie et Djibouti). L'Etat régional de Somalie abriterait 80% du cheptel de chameaux d'Ethiopie, soit environ 7,7 millions de têtes.

\*\*\*\*\*

**Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :**  
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi  
à l'adresse : [www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya](http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya)



**Auteur :** Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

**Copyright :** Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional du Nairobi (adresser les demandes à [vincent.abt@dgtresor.gouv.fr](mailto:vincent.abt@dgtresor.gouv.fr))

**Clause de non-responsabilité :** Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

**Abonnement par email :** [vincent.abt@dgtresor.gouv.fr](mailto:vincent.abt@dgtresor.gouv.fr)

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.

  
**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*